

# Ô fil de la Boivre



## Conseil d'administration du 29.11.2011

Présentes : Marie-Claude, Huguette, Anne-Marie, Claudine T., Chantal C., Chantal G., Lydie, Marie, Nicole P.

Absentes excusées : Ingrid, Michèle, Nicole D.

### Exposition Blanc et Rouge :

Après débat, des décisions sont prises :

- L'association paiera le tissu blanc uni pour les quilleuses et le fil pour les dentelières.

Anne-Marie s'occupe de l'achat du fil et des commandes de tissus seront effectuées aux Etats-Unis :

. Rapidement une palette de 4 blancs différents sera achetée, cela permettra de choisir de visu quelle nuance prendre pour l'exposition. Cette gamme de tissus sera utilisée pour notre journée de l'amitié.

. Puis 2 commandes de la nuance choisie seront faites lorsqu'il y aura une offre « frais de port gratuits ». Nous aurons alors à disposition 42 yards d'un même tissu blanc uni pour réaliser les quilts de l'exposition.

- Les quilleuses achèteront personnellement leur(s) tissu(s) rouge(s). Afin d'avoir une harmonie, l'achat de ce(s) tissu(s) devra se faire parmi une dizaine de tissus rouges sélectionnés qui seront disponibles à la Mercerie. La possibilité d'organiser une vente à Biard est à étudier avec la mercière.

Tout doit être au point d'ici Pâques, chacune est donc invitée à trouver son modèle afin de quantifier le métrage de tissu qui lui est nécessaire ; on ajustera alors les achats collectifs si besoin et la vente de tissus rouges pourra se mettre en place.

Un livre, « Patchworks traditionnels bicolores » a été acheté par l'association, il est à disposition des adhérentes ainsi que d'autres livres personnels pour choisir son ouvrage. Des sites internet peuvent aussi être source d'inspiration ; leurs adresses sont sur le site de l'association rubrique « infos diverses » : <http://ofildelaboivre.free.fr/actualite.htm>

### Journée de l'Amitié :

- L'objet personnel qui sera réalisé est choisi, reste à peaufiner les détails mais «le tissu de base», une gamme de tissus blancs, sera acheté sous peu : cela nous permettra de mieux gérer l'achat du tissu blanc pour l'exposition « Blanc et Rouge » (voir plus haut).
- Afin de garder les séances déjà programmées pour les activités des groupes proprement dits un changement de date est souhaité : Marie-Claude demande à la Mairie si une grande salle est disponible toute la journée soit le vendredi 8 juin soit le vendredi 15 juin ; à défaut la date du mardi 5 juin sera maintenue.
- Des invitations aux associations voisines seront faites (Quilt Pictave, Récréapatch et Béruges).
- Les autres détails pratiques (horaires, repas, frais pris en charge ....) seront étudiés plus tard.

### Stage traboutis :

L'organisation et la transmission du stage sont confiées à Claudine T. ; Ingrid et Michèle absentes aujourd'hui, l'aideront...Ou pas ?

Le stage se déroulera sur 3 vendredis après-midi : 16 mars, 6 avril et 18 mai.

### Divers :

- Nous n'avons pas invité la Mairie de Biard à notre dernière Assemblée Générale, une copie du compte-rendu lui a été adressée mais c'est un oubli très regrettable qu'il ne faudra pas réitérer.

- Une demande de subventions à la Mairie a été faite par Marie-Claude et Nicole D.

- Les réunions spécifiques (AG, Journée de l'Amitié ....) ne devront plus dans la mesure du possible être planifiées les jours d'atelier ; les activités des groupes seront ainsi préservées.

- L'association n'organisera pas de voyage en bus mais étudie la possibilité d'une sortie en covoiturage au printemps ; reste à trouver une destination satisfaisante à 2 heures de route maximum.

- Repas de Noël le mardi 13 décembre au restaurant « les Hauts de la Chaume » :

. Le menu n'est pas encore connu mais nous leur faisons confiance.

. On rappelle que 15 euros resteront à la charge des participantes.

L'organisation de cette sortie est considérée comme aboutie.

-Des galettes des rois seront offertes par l'association dans les 2 ateliers, Ingrid s'occupera de l'achat.

-Le mardi 7 février, un « repas 3 crêpes » sera organisé pour les 2 ateliers :

. Marie-Claude prendra contact avec « La Petite Bretonne » et elle établira une liste des participantes avec leur choix de crêpes (répartition salé/sucré des 3 crêpes).

. Le montant des frais (crêpes + cidre) sera divisé par le nombre de convives, l'association offrira des clémentines.

La date du prochain conseil d'administration n'est pas fixée, chaque membre recevra en temps voulu sa convocation.